

et du Yukon, ministère de l'Intérieur. Le Contrôleur, domicilié à Dawson, est à la tête du corps administratif élu qui se compose de trois membres et s'appelle le Conseil du Yukon; sa juridiction se limite aux questions d'ordre local. Le Contrôleur reçoit ses instructions du Gouverneur en Conseil ou bien du ministre de l'Intérieur. Le territoire est doté d'hôpitaux, d'écoles, d'auto-strades et d'autres commodités de la vie moderne, de télégraphes et de postes radiophoniques (à Dawson et Mayo) qui le relient, via les Territoires du Nord-Ouest et Edmonton, au reste de l'univers.

Pour pénétrer dans ce territoire on se sert en général de la route qui va de Skagway (Alaska), au sud, jusqu'à Whitehorse en passant par le défilé de White Pass au moyen du chemin de fer du Yukon, et ensuite à Dawson par bateau.

Les transports par avion prennent de plus en plus d'importance et au cours de 1934 des terrains d'atterrissage ont été aménagés à Whitehorse, Dawson et Mayo; dans le cas du premier de ces terrains, un permis provisoire a été accordé. En 1935 les terrains de Whitehorse et de Dawson ont subi d'autres développements tandis que des terrains à Selkirk et à Carcross ont été considérablement travaillés.

Depuis la ruée vers le Klondike, le Yukon a produit plus de \$200,000,000 d'or et les vieux claims que l'on exploitait anciennement à l'aide du berceau, de la pioche et de la pelle, ont été englobés par de grands consortiums utilisant des dragues hydrauliques et tout ce qu'il y a de plus moderne en fait d'outillage. On a réperé des gisements d'argent, de plomb, de cuivre, de tungstène et de houille dont l'exploitation promet d'être rémunératrice; l'exploitation des gisements de plomb argentifère du district de Mayo est depuis quelques années un des principaux facteurs de l'essor de l'exploitation filonienne. L'aménagement hydroélectrique au Yukon se monte actuellement à 13,200 h.p., chiffre très bas comparativement à celui de la production possible et future qui se fera au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit des bois constituent des industries auxiliaires du Yukon, mais l'avenir de la région est inévitablement lié au développement des gisements miniers.

Sous-section 2.—Terres publiques provinciales.

Dans les Provinces Maritimes et les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie Britannique (excepté la zone ferroviaire et le quadrilatère de la Rivière la Paix), les terres du domaine public sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert des ressources naturelles aux provinces des Prairies et à la Colombie Britannique (voir chapitre XXVII, p. 1030, Annuaire de 1931), les terres publiques de toutes les provinces relèvent de celles-ci. Quant à l'Île du Prince-Edouard, il n'y reste plus de terres à concéder.

Le lecteur intéressé à de plus amples informations sur les terres publiques provinciales est référé aux départements suivants des différentes provinces: département des Terres et Forêts, Halifax (N.-E.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (Qué.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, département des Mines et des Ressources naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, département des Ressources Naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, département des Terres et des Mines, Edmonton (Alta.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.B.).